

Rentrée scolaire 2019-2020

[Le décret inscription en 1^{re} secondaire](#)

A partir du 11 février 2019 : début des inscriptions.

Réception par l'Athénée des documents fournis par l'école primaire il est important d'effectuer cette démarche le plus rapidement possible (du **11 février** au **1 mars inclus**). La chronologie des inscriptions n'intervient pas pour le classement.

1. **Le samedi 16 février 2019 : MATINÉE « PORTES OUVERTES » à 9h30 précises.**

Information par la Direction (*à 9h30 précises*), présentation des choix des grilles de cours, rencontre avec les enseignants, visite de l'école.

2. **Du 02 mars 2019 au 28 avril 2019 inclus**

Aucune inscription ne peut être actée.

3. **A partir du 29 avril 2019**

Reprise des inscriptions: classement chronologique.

A partir du 1 juillet jusqu'au 5 juillet 2019 et du 16 au 30 août 2019 une permanence est assurée entre 10h et 16h.

Le **mardi 27 août 2019** de 10h à 20h.

La Direction se tient à votre disposition pour tout renseignement à propos de l'école et des inscriptions: 04/365 18 28.